



OBV

du Chêne

Organisme de bassins versants
DE LA ZONE DU CHÊNE

Texte : Marie-Andrée Boisvert, directrice OBV du Chêne

DE NOUVEAUX PROJETS À L'OBV!

Peut-être avez-vous croisé l'équipe de l'OBV au travail près de chez vous cet été? Il y a de fortes chances, car l'OBV a parcouru le territoire à la recherche de nouvelles connaissances, entre autres sur les milieux humides, sur l'achigan à petite bouche de la rivière du Chêne, sur l'omble de fontaine (truite mouchetée) dans la rivière Aulneuse et sur la qualité de l'eau des rivières du Chêne, Bourret et Aulneuse.

Pour en connaître plus sur nos projets et activités, consultez notre site Internet au www.cdudc.ca.

LES MILIEUX HUMIDES EN PHOTOS!



Les milieux humides dans Lotbinière sont généralement peu connus. Afin de les documenter davantage et pour ainsi faciliter leur identification, l'OBV du Chêne a entrepris à l'été 2012 de répertorier les différents milieux humides de la zone du Chêne sous la forme d'un catalogue illustré. Ce catalogue se veut un outil évolutif qui sera disponible prochainement sur notre site Internet.

SENSIBILISATION « EAU » SECONDAIRE; LES ÉCOLES BEAURIVAGE ET PAMPHILE-LE MAY REÇOIVENT L'OBV DU CHÊNE!

Au mois de février 2012, l'équipe de l'OBV du Chêne est venue présenter sous le thème de « L'eau autour du monde et en Lotbinière », aux jeunes de secondaire 1 de l'école Beaurivage à Saint-Agapit. La présentation touchait différents aspects de l'eau, notamment : des notions de cycle de l'eau et de bassin versant, des concepts d'abondance et de rareté, de surconsommation et de pollution, d'écosystèmes aquatiques et riverains et des différents usages de l'eau en Lotbinière.



Suite au succès de l'activité, l'OBV du Chêne a été appelé à une deuxième séance de présentation à l'école secondaire Pamphile-Lemay dans la classe de secondaire 2 « Profil-science ». S'en est suivi une sortie scolaire avec les élèves sur les berges de la rivière du Chêne. Cette activité, ayant comme but d'évaluer l'état général du cours d'eau, a permis aux élèves d'expérimenter différentes méthodes d'échantillonnage pour la prise de données physico-chimiques. En plus d'offrir un support théorique sur la qualité de l'eau et des berges de la rivière du Chêne, l'OBV du Chêne a offert aux élèves la possibilité de manipuler des appareils de mesure électronique pour comparer et compléter leurs données.



Plusieurs commentaires positifs de la part des enseignants et l'appréciation générale des élèves démontrent le succès de cette activité.



Texte : Gaétan Laliberté, agronome coordonnateur projet Bois Clair

DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAINT-ÉDOUARD-DE- LOTBINIÈRE BALISENT LEURS COURS D'EAU

Une nouvelle initiative des producteurs agricoles de Saint-Édouard-de-Lotbinière est encore à l'avant-scène. En effet, le Projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole, actuellement en cours, a permis un nouvel investissement de près de 10 000 \$ pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière du Bois Clair. Les producteurs engagés et le coordonnateur du projet veulent créer un mouvement volontaire en faveur du respect de la bande riveraine des cours d'eau de l'ensemble du réseau hydrique du bassin versant de la rivière.



Tous s'entendent pour dire que la qualité de nos lacs et rivières réside dans la protection et la santé des écosystèmes de l'ensemble du réseau de coulées, de fossés, de ruisseaux et de cours d'eau qui composent leur bassin versant. Ainsi, le respect et le maintien de la largeur réglementaire de la bande riveraine constitue un premier et petit pas, mais combien bénéfique pour la protection de ce réseau. D'autres bénéfiques sont escomptés comme le maintien de la biodiversité végétale et la réduction de l'érosion en berge des cours d'eau.

La largeur de la bande riveraine des cours d'eau est réglementée contrairement à celle des fossés, mais comment distinguer l'un de l'autre en milieu agricole? Une distinction qui prend toute son importance puisqu'il est facile de les confondre et qu'ils ne sont pas identifiés sur le terrain. Pour contrer ce problème, les producteurs sont appuyés par des professionnels capables de discerner le fossé du cours d'eau. Les producteurs peuvent ainsi baliser la bande riveraine des cours d'eau traversant leurs terres agricoles à l'aide de piquets aux 100 mètres. Fiers de leur implication, les producteurs participants installent une affiche (montrée ci-dessus) démontrant leur engagement. Ici et là, les affiches disposées un peu partout sur le territoire susciteront l'engagement des autres producteurs et sensibiliseront la population en général sur leur implication et la nécessité de prendre soin de nos cours d'eau.

Comme bien commun, l'eau est une ressource importante pour tous. Nous devons travailler ensemble dans le respect des usages de chacun. Le maintien et la protection de la bande riveraine est donc l'affaire de tous : citoyens, agriculteurs, municipalités et gouvernements. Aujourd'hui, ce sont les producteurs de votre région qui s'engagent avec l'appui de l'OBV du Chêne et du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec.

L'OBV du Chêne est un OBNL dont la mission est la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable de l'eau dans la zone du Chêne

6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0 • Courriel : info@cdudc.ca

Site Internet : www.cdudc.ca • Tél. : 418 926-3407, poste 215